

Titre du projet : Renforcement de l'enseignement dans le secteur minier en Éthiopie (RESME)

A. AMENDEMENT À LA DEMANDE DE PROPOSITION

Cet addenda 1 n'apporte aucun changement à la DDP SÉL : 2016-D-000284-1

B. QUESTIONS ET RÉPONSES

Les questions suivantes ont été reçues par le MAECD et celle-ci fournit les réponses ci-contre :

Question 1 – Je suis un employé d'une firme qui pourrait être intéressée à soumissionner sur le projet mentionné en rubrique étant déjà impliqué dans des projets similaires en Mauritanie et en République Démocratique du Congo. Toutefois, j'ai participé, à titre de consultant externe, à l'étude de base des besoins en formation dans le secteur minier en Éthiopie financée par le MAECD. J'aimerais donc vérifier avec vous si cette firme est éligible à soumissionner sur ce projet.

Réponse 1 – Veuillez s.v.p. vous reporter à la Section 2. Proposition technique – formulaires normalisés, au formulaire TECH-2 - Attestations, sous la section 5. CONFLIT D'INTÉRÊTS – AVANTAGE INJUSTE pour un avis sur cette question.

Question 2 – Depuis que le MAECD a modifié sa pondération standard de 80/20 (technique/financier) à 70/30 comme spécifié dans la Fiche de renseignements spécifiques 11.3, nous demandons que le MAECD augmente la note technique minimum ou la note de passage, spécifiée à 11.10 et 11.13 de la Fiche de renseignements spécifiques, de 420 (60%) à 525 (75%) ?

Réponse 2 – Une attention particulière a été donnée par l'équipe de projet sur la pondération attribuée aux propositions techniques et financières. Il a été décidé de maintenir l'actuelle marque de passage de 60 %.

Question 3 – J'ai révisé un avis d'appel d'offres (<https://buyandsell.gc.ca/procurement-data/tender-notice/PW-15-00677224>) pour un consultant pour le projet Renforcement de l'enseignement dans le secteur minier pour le programme de l'Éthiopie et je suis intéressé à en apprendre davantage à ce sujet - tant au niveau du poste que du programme. Est-ce quelque chose dont vous pouvez parler? Si ce n'est pas le cas, y a-t-il quelqu'un d'autre au MAECD que vous me suggérez de communiquer ?

Réponse 3 - Toutes les informations disponibles relatives à l'avis d'appel d'offres en référence sont contenues dans le lien Demande de propositions (DDP).

Question 4 – Est-ce une exigence pour le Directeur de projet canadien d'être basé sur le terrain?

Réponse 4 – L'équipe de projet a déterminé que le Directeur de projet canadien doit être basé sur le terrain, tel que défini à la Section 3. Proposition financière – Formulaire normalisés du formulaire FIN-1A, pour la mise en œuvre efficace et efficiente du Projet.

Question 5 – Est-ce que les questions et les réponses concernant la DDP seront affichées quelque part?

Réponse 5 – Les questions et les réponses concernant la DDP sont affichées sur le site Achats et ventes par l'entremise d'un addenda à la DDP.

D. Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.